[Demandols] FRC. 2.10082.2

Case FRC 17266

DISCOURS

PRONONCÉ par M. le Lieutenant-Général-Civil en la Sénéchauſſée de Marſeille, Commiſſaire du Parlement, lors de l'Inſtallation de M. le Marquis de FORBIN GARDANNE, *dans la Charge de Grand Sénéchal d'Epée de ladite Sénéchauſſée, le 26 Mars 1789.*

83.

MONSIEUR,

Jamais circonſtance plus propre à faire connoître l'importance & le luſtre des fonctions qui vous ſont commiſes, que l'occaſion que vous choiſiſſez pour commencer à les remplir.

THE NEWBERRY LIBRARY

Vous vous rendez au vœu que je vous avois ſouvent manifeſté, de vous voir prendre au milieu de nous la place que feu M. le Marquis votre Père avoit voulu vous tranſmettre ; & l'empreſſement que je vous en avois témoigné, devoit me mériter l'honneur que je vais avoir de vous y placer moi-même.

En l'occupant ainſi héréditairement, vous nous rendrez toujours plus préſent le ſouvenir des ſervices ſignalés rendus à l'Etat, & à cette Province, par votre illuſtre Ayeul *Palamedes*. L'éminente dignité de Grand Sénéchal fut la digne récompenſe de l'heureux ſuccès de ſes négociations pour notre union à la plus puiſſante Monarchie de l'Europe.

Marſeille ſe glorifiera à jamais de lui avoir donné le jour, & à d'autres Héros de votre nom. Avec quelle ſatisfaction ne doit-elle pas voir le digne rejetton d'une famille qui lui eſt chère à tant de titres ; ſe placer à la tête de ſes Citoyens

les plus distingués, venir cimenter la parfaite concorde & l'heureuse alliance des divers Ordres de la Cité, dont la Noblesse a déja voté & garanti l'assurance.

Le Tribunal se félicite sur-tout de vous avoir pour Chef. Il n'est aucun de ses Membres qui ne s'empresse de seconder le noble courage qui vous dévoue aux fonctions publiques. Il est des temps, & vous le reconnoîtrez, Monsieur, où elles n'en exigent pas moins que la conduite & la défense de nos Escadres, & de nos Armées.

Mon desir personnel sera toujours, non-seulement d'être le fidèle organe des sentimens qui vous animent, mais de prévenir même vos vues patriotiques, par une exactitude persévérante à maintenir les droits & les intérêts de chacun de nos Concitoyens, dont cette Juridiction est la sauve-garde.

Quel zèle n'est pas capable de nous

inſpirer celui que l'élite de leur jeuneſſe fait éclater en ce moment & ſous nos yeux. Comment aſſez reconnoître la généreuſe émulation, avec laquelle ces défenſeurs volontaires de la tranquilité publique ſe dévouent à en aſſurer le retour, ſans autre force que celle de leur union, & avec les ſeules armes de la perſuaſion.

Puiſſe, cet exemple mémorable & conſolant du rétabliſſement de l'ordre, par le ſublime effort de la raiſon & du patriotiſme, reſſerrer les liens qui uniſſent tous les Membres d'une même Cité, comme autant de branches d'une même famille! Puiſſe-t-il ſur-tout ſervir de leçon à la Nation entière dans les circonſtances intéreſſantes, où notre auguſte & vertueux Monarque l'invite à ſe régénérer elle-même!